POLICE CANTONALE

POLICES COMMUNALES VAUDOISES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Campagne de prévention « Merci ! »

Dès le lundi 8 mars 2021, une campagne d'affichage pour les piétons est mise en place dans tout le canton. Grâce à la collaboration entre les polices vaudoises, les affiches évoquent aux usagers de la route et aux piétons qu'un regard et un geste permettent d'éviter des accidents, tout en respectant les règles de la circulation.

La Police cantonale et les polices communales vaudoises lancent la campagne de prévention pour les piétons « Merci ! », dès le lundi 8 mars 2021 et pendant un mois.

Quelque 1'900 affiches ont été disposées sur le territoire cantonal pour rappeler qu'un regard et un geste permettent d'éviter des accidents, tout en respectant les directives sur la circulation.

Cette opération d'affichage cible particulièrement les piétons, leur signifiant que les règles de la circulation s'appliquent également à eux. En apparence, s'isoler avec son casque audio pour écouter de la musique tout en marchant au bord de la chaussée peut sembler anodin. Pourtant, cet agissement peut conduire à des inattentions fatales. Tout comme passer au feu rouge ou hors des passages pour piétons et se focaliser sur son téléphone portable sans prêter attention à la circulation sont quelques exemples des comportements qui menacent directement la sécurité des piétons et des autres usagers de la route. La vigilance des automobilistes, motocyclistes et cyclistes est à l'évidence tout aussi essentielle pour éviter les accidents.

Afin d'éviter les accidents, voici certaines règles à respecter :

Pour les automobilistes :
- attendez-vous à l'imprévu à l'approche d'un passage pour piétons ;
- ralentissez, observez et arrêtez-vous en cas de doute ;
- redoublez de prudence en présence d'enfants, de personnes âgées ou handicapées ;
- adoptez une attitude claire et évitez toute occupation accessoire.

Pour les piétons :
- attendez-vous à l'imprévu à l'approche d'un passage pour piétons ;
- soyez visible et traversez la route à un endroit sécurisé ;
- adoptez une attitude claire et évitez toute occupation distrayante ;
- soyez fair-play et pourquoi pas, d'un geste, dire « Merci ! ».

Renseignements :

Florence Frei, chargée de communication, Police cantonale vaudoise - 021 644 81 90
Sébastien Jost, chargé de communication, Police de Lausanne - 021 315 36 81